

# Plaques ta

# CAISSE

## TU MÉRITES MIEUX !

Accompagnement individualisé  
au changement des pratiques  
de mobilité des utilisateurs  
de véhicules polluants



On t'aide à trouver mieux sur  
[jeplaquemacaisse.com](http://jeplaquemacaisse.com)



# Je plaque ma caisse

**L'amélioration de la qualité de l'air sur la région urbaine grenobloise est un enjeu majeur de santé publique aujourd'hui largement partagé par l'ensemble des acteurs publics et privés.**

Plus particulièrement sur le territoire de la Métropole grenobloise, le SMTC et ses partenaires mènent depuis plusieurs années une politique ambitieuse et innovante pour la gestion des épisodes de pics de pollution, notamment en termes d'information des populations et de mesures d'accompagnement tarifaires.

Ces actions partenariales se sont renforcées depuis la mise en oeuvre en 2016 d'un protocole local de gestion des pics de pollution avec l'Etat et les territoires voisins.

L'aire urbaine grenobloise se caractérise ainsi par un taux d'équipement exceptionnel à l'échelle nationale en certificat de qualité de l'air avec aujourd'hui plus de 380 000 véhicules équipés.

**L'amélioration de la qualité de l'air est aussi une préoccupation permanente du SMTC et des acteurs métropolitains avec la mise en place de politiques diversifiées :** développement de l'offre multimodale, actions de sensibilisation et d'incitation des particuliers et des entreprises par l'agence de mobilité Métromobilité, projet Cœur de Ville/Cœur de Métropole, Métropole Apaisée, mise en oeuvre d'une Zone de circulation restreinte.

**C'est dans ce contexte que le SMTC et l'ADEME ont souhaité lancer une expérimentation inédite autour du projet « je plaque ma caisse » sur les années 2017/2018.** Par un accompagnement individualisé au changement des pratiques de déplacements, il s'agira de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air par la réduction de l'usage des véhicules les plus polluants.

►► AIDER PLUS DE  
1.000 AUTOMOBILISTES  
À SE DÉPLACER  
AUTREMENT ! ◀◀

## L'ENJEU

L'opération « je plaque ma caisse » contribue à l'amélioration de la qualité de l'air par la réduction de l'usage des véhicules les plus polluants.

Il s'agit d'un dispositif expérimental sur 2017-2018, qui fera l'objet d'une évaluation afin de définir les conditions de son éventuelle reconduction.

## QUI EST CONCERNÉ

L'opération s'adresse à tous les habitants de la Métropole qui possèdent un véhicule avec un **certificat qualité de l'air (CQA) de niveau 4 ou 5, ou non classés** (c'est-à-dire concernés par les restrictions de circulation pendant les pics de pollution).

En pratique, il s'agit des véhicules essence mis en circulation avant le 1<sup>er</sup> janvier 1997, et des véhicules diesel mis en circulation avant le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Tous les déplacements sur le périmètre de la Métropole sont concernés, avec une attention particulière pour les déplacements domicile-travail/études.

## LES OBJECTIFS

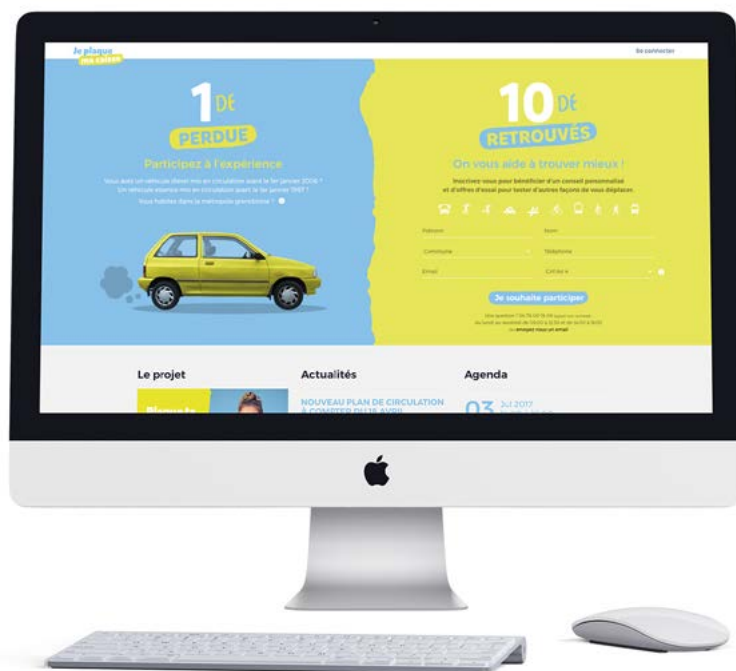
Les objectifs de l'opération « je plaque ma caisse » sont :

- apporter à plus de **1.000 automobilistes des actions de conseil**, des tests, des formations, un accompagnement personnalisé, en contrepartie d'un engagement de réduction d'usage du véhicule,
- **sensibiliser la population** aux enjeux de la qualité de l'air et à la promotion des alternatives à la voiture utilisée en solo,
- construire un dispositif **efficace** et **reproductible** par le SMTC.

## LE DÉROULEMENT

Une séquence de communication grand public au mois de septembre 2017 visera à faire connaître le dispositif, avec l'objectif de recruter plus de 1.000 participants : affichage, tractage diffusion ciblée par e-mail, site web, réseaux sociaux, radio, télévision, présence sur les événements de la rentrée, au sein des entreprises.

- Les participants, dont l'éligibilité sera vérifiée, auront accès à une séance de conseil personnalisé lors d'une rencontre avec un conseiller mobilité. Ces permanences se dérouleront sur tout le territoire (ALEC, MNE, Station Mobile, et sur plusieurs autres lieux de la Métropole à déterminer en partenariat avec les communes).
- Suite à cette séance, les participants pourront profiter gratuitement d'offres d'essai (vélo, VAE, transports collectifs, train, covoiturage...) pour valider en conditions réelles les solutions imaginées lors de la séance de conseil.



- En fonction de leur degré d'engagement, ils auront alors accès à un accompagnement sur une durée maximale de 6 mois pour construire de façon pérenne de nouvelles habitudes. Lors de cet accompagnement, ils pourront échanger directement avec leur conseiller mobilité, profiter d'avantages tarifaires, participer à des séances de formation, se retrouver sur des moments conviviaux.
- L'expérimentation s'achèvera par une évaluation, fin 2019, pour tirer tous les enseignements de ce dispositif et l'adapter à de nouvelles opérations.

LES PARTICIPANTS  
RECEVRONT UN  
ACCOMPAGNEMENT  
SUR-MESURE !

**Plaque ta CAISSE**  
TU MÉRITES MIEUX !



On t'aide à trouver mieux sur jeplaquemacaisse.com

**1 DE PERDUE** **10 DE RETROUVÉS**



On t'aide à trouver mieux sur jeplaquemacaisse.com

**Plaque ta CAISSE**  
ELLE TE POLLUE LA VIE !



On t'aide à trouver mieux sur jeplaquemacaisse.com

**10 DE PERDUE** **10 DE RETROUVÉS**



On t'aide à trouver mieux sur jeplaquemacaisse.com

**Plaque ta CAISSE**  
ELLE EST MOCHE ET ELLE PUE !



On t'aide à trouver mieux sur jeplaquemacaisse.com

**1 DE PERDUE** **10 DE RETROUVÉS**



On t'aide à trouver mieux sur jeplaquemacaisse.com

**Plaque ta CAISSE**  
ELLE A DEUX FOIS TON ÂGE !



On t'aide à trouver mieux sur jeplaquemacaisse.com

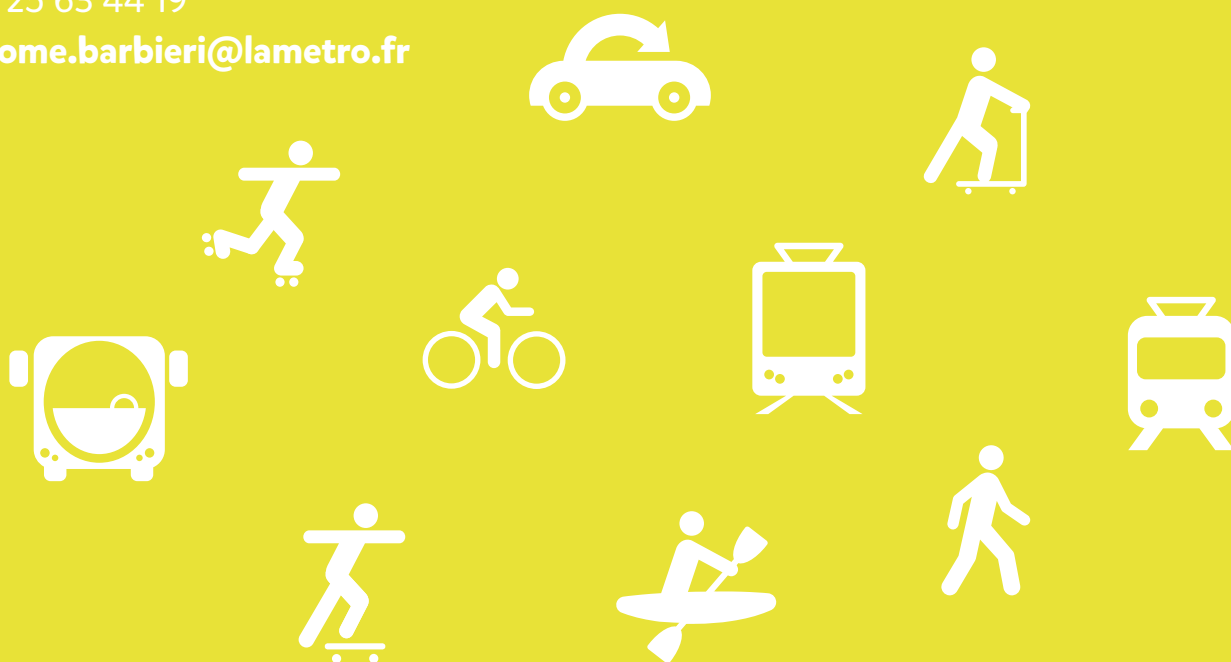
# PILOTAGE & RÉALISATION

L'opération est pilotée par le SMTC, Autorité Organisatrice des Mobilités sur les 49 communes de la Métropole grenobloise.

Sa réalisation fait intervenir un prestataire, le groupement Inddigo + Mon UniVert, appuyés par L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Grenoble et l'ADTC (association pour le développement des transports en commun, voies cyclables et piétonnes de la métropole grenobloise).

## CONTACT PRESSE

Jérôme BARBIERI  
Chargé de communication SMTC  
04 76 59 57 58  
06 25 63 44 19  
[jerome.barbieri@lametro.fr](mailto:jerome.barbieri@lametro.fr)



Une opération organisée et financée par

